

ÉTUDE HISTORIQUE

BIGOT ET SA COUR

II

Du voyage que M. le Général et M. l'Intendant faisaient tous les ans à Montréal, et de l'escorte dont ils s'entouraient. — Un galant intendant. — Course en traîneaux et soupers fins. — La Cour de M. Bigot.

Il était alors d'usage que le Gouverneur montât chaque année à Montréal dans le courant de janvier pour ne s'en revenir à Québec que dans le mois d'août. Entre autres affaires qui nécessitaient ce voyage, les principales concernaient l'administration des différents postes du roi dans les pays d'en haut : le choix des officiers et des soldats chargés de la défense des postes; les moyens et le prix de transport de ces troupes, des vivres et des munitions dont chaque fort devait être pourvu pour un an. Il fallait encore délivrer des congés à ceux des commerçants qui se présentaient pour aller y faire la traite, déterminer le nombre des engagés pour le service du roi et celui des négociants, afin de pouvoir constater tous les ans le juste nombre des habitants qui sortaient de la colonie. Il y avait encore à recevoir les députés des nations sauvages, qui venaient chaque année à Montréal apporter des présents en échange de ceux qu'on leur distribuait au nom du roi. Enfin, l'on profitait de ces entrevues pour faire aux différentes nations sauvages, les représentations et les réclamations concernant les possessions que nous avions chez elles, et l'on recevait de leurs députés les colliers qu'elles envoyaient pour la sûreté des engagements qu'elles prenaient avec nous.

Or, en l'année de grâce 1753, le Général, M. Duquesne de Menneville, ayant fixé son départ de Québec au 14 de janvier, M. l'Intendant s'offrit à l'accompagner jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, à lui donner à souper le même soir en cet endroit et à déjeuner le lendemain : proposition gracieuse qui fut de même acceptée. Pour la décence de son état, le Général avait coutume, en pareil cas, d'être accompagné de plusieurs officiers. Ceux dont il avait fait choix pour son escorte en ce voyage étaient : d'abord M. Duchesnay, son capitaine des gardes, et M. Merelle, son secrétaire; ensuite les capitaines de Saint-Ours, la Martinière, Morin et Péan, et MM. Saint-Laurent, le chevalier de la Roche et M. LeMercier, lieutenants; enfin ses domestiques et deux gardes.

« L'on pouvait, remarque Franquet, considérer cet arrangement à l'instar de la liste que fait le Roy pour les seigneurs de la cour qui doivent être du voyage de Marly. »

Il en était de M. l'Intendant comme du Général, il ne voyageait point seul, mais accompagné d'un certain nombre d'officiers qui lui formaient une petite cour. Et M. Bigot devait savoir rendre ces voyages fort agréables, à voir l'empressement que chacun mettait à s'y faire inviter. Cette fois-ci, les heureux élus étaient : en premier lieu le sieur Franquet, les capitaines Saint-Vincent, Dumont et Lanauillère, et M. de Repentigny, lieutenant.

Mais qu'on n'aille pas croire que M. Bigot ne s'entourât en voyage que d'admirateurs choisis parmi le sexe laid : certes, était-il trop galant pour cela ! Les belles dames du temps étaient aussi admises à lui faire escorte. De toutes les femmes de la suite du fastueux fonctionnaire, marchait au premier rang la reine des belles, Madame Péan; et puis venaient, étoiles de deuxième grandeur, Mesdames de Lotbinière, Marin, de Repentigny et du Linon.

Tout ce beau monde prit place, à dix heures du matin, deux à deux dans des *carrioles* traînées chacune par deux chevaux; ce qui, pour les maîtres seuls, faisait douze traîneaux.

Venaient ensuite les gardes de M. le Général et de l'Intendant, les domestiques, les bagages, la batterie de cuisine et la vaisselle de M. Bigot, le maître-d'hôtel, le cuisinier et ses aides; ce qui donne un surcroît d'au moins dix à douze voitures. Mais ces dernières n'étaient tirées que par un seul cheval.

Groupés sur la Place-d'Armes, entre le couvent des Récollets et la porte d'honneur du château Saint-Louis, plus de trente chevaux piaffaient d'impatience et, en secouant la tête, agitaient leurs colliers à grelots qui rendaient mille joyeux tintements. Enfin la voiture du Général se mit en mouvement et toutes les autres suivirent à la file. Le cortège défila par la rue et la porte Saint-Louis, au bruit d'une salve de coups de canon, et s'enfonça dans la campagne au milieu d'un nuage de *pourdrie*. Il faisait un grand froid, et la neige, chassée par un fort vent du sud-ouest, désolait les voituriers en leur fouettant la figure.

On arriva à la Pointe-aux-Trembles dans le courant de l'après-midi, sans aucun incident digne de remarque. L'on descendit au couvent des Sœurs de la Congrégation, à la porte duquel une vingtaine de miliciens formaient la haie pour faire honneur au Général. Cette garde y devait passer la nuit et ne se retirer que le lendemain, après le départ de M. Duquesne. La maison des Sœurs était assez grande, et le Général s'y fixa pendant que chacun allait chercher un logement dans les environs. Franquet et l'Intendant arrêtrèrent le leur chez le curé. Quant à sa cuisine, M. Bigot l'avait installée au couvent, dont les cheminées vomirent toute l'après-midi et toute la journée du lendemain, une fumée d'enfer.

A cinq heures du soir on se réunit chez le général où l'on soupa et joua avant de s'allier coucher. A dix heures, chacun avait regagné son gîte.

Le lendemain, à neuf heures du matin, le général continua sa route avec les officiers qui l'accompagnaient. Cinq ou six *carrioles* précédaient la sienne pour battre les chemins. Après le départ du marquis, M. l'Intendant fut le remplacer au couvent et proposa à toute la compagnie d'y passer la journée, « ajoutant que son maître-d'hôtel s'était précautionné de vivres à cet effet, et que le lendemain l'on partirait après le diner. » Chacun y consentit avec joie. On y joua beaucoup, dit Franquet, et l'on y fut servi avec la même propreté et les mêmes attentions de la part de l'Intendant, que si l'on eût été à la ville.

Le 16, après avoir diné, ils remontaient tous en voiture sur les deux heures de l'après-midi, pour revenir à Québec. Le temps était beau et clair. Aussi ne s'arrêtrèrent-ils qu'un instant chez le passeur du Cap-Rouge pour permettre aux dames qui souffraient du froid de s'y réchauffer. Arrivée en ville à cinq heures du soir, toute la joyeuse compagnie s'abattit chez madame Péan, dans sa maison de la rue Saint-Louis, où après avoir souper *grandement*, l'on ne se sépara qu'à dix heures du soir. Pendant que sa femme faisait ainsi les honneurs de sa maison, ce bon capitaine galopait vers Montréal à la suite du Général.

Comme il l'avait promis au Gouverneur en le quittant à la Pointe-aux-Trembles, Bigot dut se préparer à le rejoindre à Montréal vers le milieu de février. Il était aussi d'usage que l'Intendant fit ce voyage tous les ans en hiver. Il allait y régler la fourniture des vivres aux postes des pays d'en haut, le choix des présents à faire aux différentes nations sauvages, suivant les mémoires et les états signés de la main du Général, et les frais de transport par canots de tous ces effets. Il devait encore y arrêter les dépenses d'une année à l'autre et constater l'état des magasins du roi. Habituellement, ce voyage ne se faisait qu'au commencement de mars. Mais il fut avancé cette année-là, eu égard aux arrangements considérables qu'il y avait à prendre pour le départ d'un parti qui, sous le commandement du capitaine Péan, devait aller s'emparer de la Belle-Rivière (l'Ohio), afin d'y arrêter l'envahissement des Anglais (1).

(1) Péan fut envoyé avec un détachement du côté de la Belle-Rivière. Le capitaine de Contrecoeur qui commandait en cet endroit, fit d'après les instructions données par Péan, bâtir au lieu où la Monongahéla (la Maligne) se jette dans l'Ohio, un fort qu'il nomma Duquesne. C'est près de cet endroit que devait partir bientôt ce coup de fusil doublement fatal qui, en tuant M. de Villiers-Jumonville, allait déterminer cette longue série d'hostilités qui devait amener la chute de la domination française dans l'Amérique du Nord. Voyez les *Mémoires sur les affaires du Canada*.

Madame Daine, femme du lieutenant-général de la prévôté; madame Péan, mesdames de Lotbinière et de Repentigny, toutes deux mariées à des lieutenants, madame Marin, dont le mari était enseigne, et enfin madame du Linon, qui était la femme d'un négociant, composaient cette fois l'escorte féminine dont M. Bigot aimait à s'entourer. Messieurs Franquet, l'inspecteur des fortifications, St. Vincent et de Lanauillère, capitaines de la marine, Dumont, capitaine réformé, de Repentigny, et M. des Meloizes, qui était enseigne et proche parent de madame Péan, représentaient la partie masculine de cette aimable société qui entourait Bigot d'hommages intéressés. Le secrétaire de l'Intendant, Descheaux, et M. de Saint-Luc, capitaine de la garnison de Montréal, que des affaires avaient temporairement attiré à Québec, étaient aussi du voyage. En tout seize personnes — Franquet se trompe en en comptant seulement quinze — indépendamment du maître-d'hôtel, du hoqueton, des cuisiniers et des domestiques.

JOSEPH MARMETTE.

(A continuer.)

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Dans la séance du 17 février, l'hon. Mackenzie a présenté un bill pour détacher du territoire du Nord-Ouest une étendue considérable de terrain, qui sera adjoint au gouvernement de Manitoba, sans cependant faire partie de cette province. En voici la désignation :

Toute cette partie des territoires du Nord-Ouest qui est bornée comme suit, savoir :

Commencant à la frontière occidentale de la province d'Ontario sur la ligne frontière internationale qui divise le Canada des Etats-Unis d'Amérique; de là, à l'ouest en suivant la dite ligne frontière internationale jusqu'à la frontière orientale de la province de Manitoba; de là franc nord en suivant la dite frontière orientale de Manitoba jusqu'à l'encoignure nord-est de cette province; de la franc ouest en suivant la frontière nord de la dite province jusqu'à l'intersection de la rive occidentale du lac Manitoba par la dite frontière; de là au nord en suivant la rive occidentale du dit lac jusqu'à l'extrémité Est du portage partant du dit lac et le reliant à l'extrémité sud du lac Winnipegosis, connu sous le nom de "Portage de la Prairie"; de là à l'ouest en suivant le sentier du dit portage jusqu'à son extrémité occidentale, qui se trouve sur la rive orientale du dit lac Winnipegosis; de là au nord en suivant la rive orientale du dit lac jusqu'à l'extrémité sud du portage qui part de la tête du dit lac et aboutit au lac des Cèdres, connu sous le nom de "portage des Cèdres" ou "Mousseux"; de là au nord en suivant le sentier du dit portage jusqu'à son extrémité nord sur la rive du lac des Cèdres; de là franc nord jusqu'aux limites nord du Canada; de là à l'est en suivant les dites limites du Canada jusqu'à l'extrémité nord de la Baie-d'Hudson; de là au sud en suivant la rive occidentale de la Baie-d'Hudson jusqu'à l'endroit où elle serait croisée par une ligne tirée franc nord à partir du point du départ; et de là au sud, sur la ligne en dernier lieu mentionnée, jusqu'au point de départ.

L'hon. M. Mitchell a proposé une adresse demandant la production des correspondances entre les gouvernements impérial et fédéral, au sujet de la marine, son but étant d'établir des faits qui démontrent que les vaisseaux canadiens se trouvent lésés par les règlements qui gouvernent le chargement dans les ports anglais, et d'apporter un remède à cette cause de plainte.

L'hon. M. Smith, ministre de la marine, ne s'y opposant pas, soutenant au contraire la motion de son prédécesseur, l'adresse est votée.

Les débats sur la motion de M. Mills furent continués le 18, et après une longue discussion, le comité fut nommé, après, cependant, qu'un amendement eût été adopté, substituant les mots "industriel et commercial" au mot "financier" de la motion telle que présentée par M. Mills.

Le 23 février, l'hon. John Hillyard Cameron présenta deux bills relatifs à la procédure et à la loi criminelles. L'hon. M. Blake, un bill au sujet des enquêtes dans les contestations d'élections.

24 fév. — M. Masson se plaint que le *Hausard* n'est pas encore traduit en français.

M. Mackay, du Cap-Breton, voudrait que le gouvernement impose des droits sur le charbon importé des Etats-Unis, afin de favoriser les mines de la Nouvelle-Ecosse. Ontario, dit-il, se sert presque exclusivement de charbon américain. (Ce brave monsieur oublie que l'antracite, dont il se fait une si grande consommation dans Ontario et Québec, ne se trouve pas dans la Nouvelle-Ecosse, et que le grever de droits ne servirait aucunement les mines des provinces maritimes.)

Vendredi, le 25 février, l'honorable ministre des finances, M. Cartwright, a présenté son budget.

Notre espace ne nous permet pas d'analyser son discours en entier; nous ne pouvons qu'en indiquer les traits les plus saillants, et en extraire quelques chiffres importants. M. Cartwright, tout en admettant la sévérité de la crise commerciale, la croit plutôt locale que générale. Il espère bien nous la voir traverser sains et saufs.

Le revenu total pendant l'année terminée le 30 juin 1875, se monte à \$24,648,750, et les dépenses pendant la même période, \$23,713,071, laissant une balance de \$935,644. Les importations totales pendant l'année finissant le 30 juin 1874 se sont élevées à \$127,404,169, tandis que celles de l'année qui vient de s'écouler ne se sont élevées qu'à \$119,618,657, ce qui fait une diminution sur les importations de l'année dernière, de \$7,785,512.

Les exportations pendant l'année 1873-74 se sont montées à \$89,351,928, et pendant l'année qui vient de finir, à \$77,886,979, ce qui accuse une diminution de \$11,464,949.

En 1873-74, nous avons dépensé une somme de \$23,316,000; en 1874-75, nos dépenses se sont élevées à \$23,713,051.

M. Cartwright considère qu'une des causes les plus importantes de la crise est l'excès des importations. A l'appui de cette opinion, il donne le tableau suivant qui montre que les importations entrées pour la consommation ont augmenté comme suit :

\$87,000,000, en 1891; \$107,000,000 en 1872; \$127,000,000 en 1873. Elles sont restées stationnaires pendant un an, et, l'année dernière, elles ont été réduites à \$119,000,000. Nous voyons que, pendant la même période, les comptes de banque se sont élevés de 48 ou 50 millions de piastres en 1869; \$61,000,000 en 1870; \$70,000,000 en 1871; \$102,000,000 en 1872; \$116,000,000 en 1873, et \$130,000,000 en 1874. Ils semblent être restés stationnaires depuis.

La diminution dans le commerce du bois, l'imprudence des banques, et le manque de capitaux et d'intelligence chez un certain nombre de ceux qui se sont lancés dans l'industrie; voilà encore autant de causes auxquelles M. Cartwright attribue la crise.

M. Cartwright propose d'équilibrer le revenu et les dépenses, non en augmentant les impôts qui seraient de nature à favoriser l'industrie, mais en réduisant plusieurs items de dépenses. Ainsi, il diminue les dépenses des travaux publics à compte du revenu, de... \$1,701,200 Il réduit le service océanique et ri-

verain de.....	\$ 171,847
Les phares et service côtier.....	146,750
Exploration des frontières.....	100,000
Terres de la confédération.....	170,000
Le gouvernement civil.....	17,253
Police de la confédération.....	10,000
Immigration et quarantaine.....	192,760
Pénitenciers.....	25,959
Arts, agriculture et statistiques...	156,680
La milice.....	395,848

Ce qui ferait une réduction totale de \$3,098,290 sur les dépenses payées à même le revenu.

Voici maintenant le revenu que l'hon. ministre s'attend à réaliser: des domaines, \$13,500,000; de l'accise, \$5,500,000; des estampilles, \$250,000; des postes, \$1,100,000; des travaux publics, \$1,700,000; de sources diverses, \$1,200,000. Ce qui porte les recettes totales à \$23,250,000 contre une estimation des dépenses un peu moindre que ce montant.

M. Cartwright combat l'idée qu'un pays puisse devenir prospère par acte de parlement, et tout en admettant que les arguments des protectionnistes sont excellents, il déclare que le gouvernement ne peut consentir à grever de taxes dix-neuf vingtièmes de la population, pour que l'autre vingtième s'enrichisse. Il parle longuement sur ce thème, citant les arguments des libre-échangistes.

A la séance du soir, le Dr. Tupper fait des commentaires sur le discours de M. Cartwright et son budget; il accuse le ministre des finances de s'être trompé dans ses estimés de l'an dernier sur le revenu, les dépenses et la condition de la Puissance; d'avoir annoncé un déficit qui n'existait pas, et d'avoir ajouté \$3,000,000 de taxes sans nécessité; d'avoir troublé le commerce par sa politique, etc. Il blâme aussi le gouvernement d'avoir abandonné la construction du chemin de fer du Pacifique, tel que projeté par le ministre Cartier-Macdonald, par lequel des millions d'argent étranger auraient été dépensés en Canada, des milliers d'ouvriers employés, et un chemin facile ouvert aux prairies fertiles du Nord-Ouest. Il attribue en partie la dépression du commerce, et la difficulté d'obtenir des emprunts en Angleterre pour le chemin de fer de Colonisation et autres entreprises canadiennes, au discrédit jeté sur nos finances par les discours et la politique de M. Cartwright. Il accuse aussi le gouvernement d'être responsable du tort fait par les lettres de M. Potter, président du Grand-Tronc, parce que le ministre maintient M. Brydges (qui est l'auteur premier des allégués de M. Potter) dans une position officielle très-importante. Enfin, l'engagement contracté par le gouvernement de construire le chemin de fer du Pacifique dans 15 ans, à même les revenus ordinaires du Canada; l'emprunt de \$20,000,000 effectué sans nécessité; le projet de traité de réciprocité pour négocier lequel l'hon. George Brown fut envoyé à Washington, et plusieurs autres sujets furent passés en revue par l'orateur.

Nous rencontrons souvent chez un adversaire les qualités que nous souhaiterions les plus chez notre ami. — LOUIS DÉRÈRE.